Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260605-2026_88-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le cinq juin deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le lundi premier juin deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Philippe ROULLE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents (19) : Philippe ROULLE, Sophie GUYON, Bruno LEGRAND, Virginie RIOT, François LAMALLE, Véronique SALZE-LOZAC'H, Loïc DE COURLON, Jean-Marie FLOC'H, Eric LEGRAND, Nathalie HAMON, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Grégoire BOUREL, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Corinne LUCAS, Vincent BOUCHE, Françoise RIOU.

Représentés (4) : Bertrand ROBINET pouvoir à Véronique SALZE-LOZAC'H, Brune BEGUIN pouvoir à François LAMALLE, Gabin JUBAULT pouvoir à Bruno LEGRAND, Muriel CARUHEL pouvoir à Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°88-2026
Modification de la liste des Membres élus au Conseil d'Administration du CCAS

Rapporteur : Philippe ROULLE

Vu la délibération N°57-2026 du 15 avril 2026 portant fixation du nombre et élection des Membres du CCAS de Saint-Lunaire ;

Considérant que Madame Virginie RIOT, adjointe aux affaires sociales, n'est pas Membre de droit du Conseil d'Administration du CCAS à la différence du Maire, il est nécessaire de modifier la composition du Conseil d'administration du CCAS pour qu'elle puisse en faire partie.

Considérant qu'une seule liste était présentée lors de l'élection des Membres du CCAS lors du Conseil municipal du 15 avril dernier, il est proposé de modifier cette liste comme suit :

- Démission : Laurence ZIGLINI
- Candidature : Virginie RIOT

La liste des 8 candidats proposée est donc la suivante : Virginie RIOT, Bruno LEGRAND, Bertrand ROBINET, Armelle NOEL, Brune BEGUIN, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Muriel CARUHEL.

Considérant la présence d'une seule liste et sur demande de l'ensemble des conseillers municipaux présents, il est décidé de procéder à l'élection des Membres du Conseil d'administration du CCAS par un vote à main levée.

Résultat du vote : 23 voix pour.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260605-2026_88-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ***PROCEDE*** *au renouvellement des administrateurs élus du CCAS de Saint-Lunaire par un scrutin ordinaire à main levée ;*
- ***PROCLAME*** *élus Membres du Conseil d'administration du CCAS de Saint-Lunaire la liste unique présentée et composée comme suit :* Virginie RIOT, Bruno LEGRAND, Bertrand ROBINET, Armelle NOEL, Brune BEGUIN, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Muriel CARUHEL.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philippe ROULLE

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)